



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction
Référence : EAU/AUT/22/0261
Dossier suivi par : Service autorisations - SBA
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Adm. communale de Pétange
Secrétariat général

06 JUIL. 2022

M

Administration communale de
Pétange
Place J.-F. Kennedy
L-4760 Pétange

Esch-sur-Alzette, le

01 JUIL. 2022

Affichage final Art. 24 §2



Requérant(s)	Monsieur Andy Schrank
Objet	Forage géothermique - 122, rue du Vieux Moulin à L-4883 Lamadelaine
Localité(s)	Lamadelaine
Commune(s)	Pétange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Olivier Jeitz

Chef du Service Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés